

Contrepartie du

Contrat d'autonomie des Pisciacais Etudiants

Année Scolaire 2015/2016

Nous vous rappelons que la réalisation de la contrepartie implique le respect et l'application de la « Charte de la Laïcité » dont un exemplaire vous est fourni dans le dossier de demande de bourse.

Afin de mieux cerner vos compétences et vos souhaits, merci de compléter ce document avec la plus grande attention.

Nous vous demandons de contacter le service Jeunesse afin de choisir votre contrepartie au 01.30.74.19.57, ou par mail à l'adresse suivante : vguillochon@ville-poissy.fr ou mcermenon@ville-poissy.fr

Coordonnées

Nom et Prénom :

Lieu de vos études :

Téléphone personnel :

Courriel :

Diplôme préparé :

Etes-vous titulaire de brevets ?

Titulaire : ☐ BAFA ☐ Gestion 1^{er} secours (AFPS, PSC1) ☐ Surveillant de baignade
☐ Brevet pour encadrement sportif (ski, randonnées, etc...)

Autre, précisez :

Disponibilités

Lorsque vous aller remplir cette partie, vous ne connaîtrez surement pas la totalité de vos disponibilités, aussi, **nous vous remercions de nous informer des changements au fur et à mesure de l'année scolaire.**

- ☐ En semaine, si oui quels jours, à partir de quelle heure ?
- ☐ Les vacances scolaires
- ☐ Week-end

Serez-vous amené à réaliser un stage ?

Date approximative :

Partez-vous à l'étranger ?

Date :

Quelles sont vos compétences ?

- ☐ En informatique et administratif (Word, Excel, infographie, montage vidéo)
- ☐ En sports (patinoire, foot, etc...)
- ☐ En soutien scolaire
- ☐ En social (aide à la personne, bénévolat, etc ...)
- ☐ En culturel (danse, chant, musique, etc...)
- ☐ En animation, si oui laquelle ?
- ☐ Dans le domaine artistique (peinture, dessin, vidéo, photographie...)
- ☐ Autres :

Faites nous part de vos expériences professionnelles et associatives :

Type de contreparties :

Choisissez 2 ou 3 types de contreparties que vous souhaiteriez faire en tenant compte de vos disponibilités et du lieu de vos études.

- ☐ Evènements sportifs, plutôt les week-ends
- ☐ Evènements culturels (fête de la musique, fêtes d'été)
- ☐ Evènements sociaux (téléthon, gala des anciens, fête de quartier...) plutôt les week-ends
- ☐ Centre de loisirs (uniquement vacances scolaires)
- ☐ Animations sportives (stage sportif) vacances scolaires, mercredi et samedi après-midi
- ☐ Travail administratif ou informatique (saisie de données, archivages)
- ☐ Soutien scolaire (hors vacances scolaires, en semaine et en soirée)
- ☐ Travail artistique (mise en forme de documents...)